

Jean-Baptiste André Godin à François Barrier, 27 novembre 1867

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Barrier, François \(1813-1870\)](#) est destinataire de cette lettre

[Noirot, Jean-Baptiste \(1822-1904\)](#) est cité(e) dans cette lettre

[École sociétaire](#) est cité(e) dans cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (10)

Collation 2 p. (16r, 17v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à François Barrier, 27 novembre 1867, consulté le 30/11/2025 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/10915>

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [27 novembre 1867](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Barrier, François \(1813-1870\)](#)

Lieu de destination Inconnu

Description

Résumé

Godin répond tardivement à une lettre de François Barrier au sujet d'un article sur le Familistère qu'il doit rédiger pour l'*Annuaire de l'Association* et au sujet des difficultés financières de la Librairie des sciences sociales. Godin s'engage à livrer l'article dans le délai fixé par Barrier. Godin rappelle à Barrier qu'il a apporté son concours à la Librairie des sciences sociales en finançant la publication de la brochure d'Alexandre Oyon, qu'il contribue largement au progrès des idées sociales avec le Familistère, et enfin qu'il a subi les errements de l'École sociétaire en 1854 ; il laisse entendre qu'il ne prendra pas directement part au financement de la Librairie.

Notes François Barrier répond à la lettre de Godin par une lettre du 28 novembre 1867, conservée au Cnam dans la correspondance passive de Godin (FG 17 (2) b).

Support Lignes soulignées au crayon rouge sur le folio 17v.

Mots-clés

[Édition](#), [Familistère](#), [Finances personnelles](#), [Fouriérisme](#), [Livres](#)

Personnes citées

- [École sociétaire](#)
- [Librairie des sciences sociales](#)
- [Noirot, Jean-Baptiste \(1822-1904\)](#)

Œuvres citées

- [Godin, Jean-Baptiste André \[A. Mary\], « Le Familistère », *Annuaire de l'Association pour 1867*, Paris, Librairie des sciences sociales Noirot et Cie, 1867, p. 204-250.](#)
- [Oyon \(Auguste\), *Le Familistère de Guise : une véritable cité ouvrière*, Librairie des sciences sociales, Paris, 1865.](#)

Événements cités [Fondation de la Société de colonisation européen-américaine au Texas \(26 septembre 1854, Bruxelles\)](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Barrier, François (1813-1870)

Genre Homme

Pays d'origine France

Activité

- Fouriérisme
- Profession libérale
- Santé

Biographie Médecin et fouriériste français né en 1813 à Saint-Étienne (Loire) et

décédé en 1870 à Montfort l'Amaury (Yvelines). Fils de rentier, François Barrier mène de brillantes études de médecine à Lyon et devient en 1843 chirurgien à l'Hôtel-Dieu de la ville en 1843. Il se serait converti au fouriérisme la même année, après la lecture d'un ouvrage de Charles Fourier, *La Théorie des Quatre mouvements*, trouvé dans la bibliothèque de son père. François Barrier est spécialiste des maladies de l'enfance et il fonde une association pour la création de crèches. Il est, en 1845, l'un des fondateurs de l'Union agricole d'Afrique installée à Saint-Denis-du-Sig (Algérie). En 1850, il devient chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu et professeur à l'École de médecine de Lyon. En 1856, il crée à Lyon une Société de capitalisation qui apporte son concours à diverses entreprises fouriéristes : la Société de Beauregard d'[Henri Couturier](#) ou le Ménage sociétaire à Condé-sur-Vesgre de [Joseph Pouliquen](#). Il est actionnaire de la Société de colonisation du Texas, créée en 1856 et dont Godin est un des gérants. Notable aisé de Lyon, président de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de la ville, François Barrier décide en 1863 d'abandonner la carrière médicale. Timide républicain, il se présente sans succès aux élections législatives de 1863 dans le Rhône. François Barrier quitte Lyon pour Paris en 1864 et se consacre à la cause phalanstérienne. Il devient une personnalité centrale du mouvement fouriériste. Il fait de la Librairie des sciences sociales, rue des Saints-Pères, le centre de l'[École sociétaire](#) et dote celle-ci d'une revue, *La Science sociale*, qu'il rédige avec [Charles Pellarin](#). Il publie des traités fouriéristes. Il est favorable aux essais phalanstériens mais s'intéresse aussi au mouvement coopératif. La Librairie des sciences sociales publie ainsi en 1867 et 1868 un *Annuaire de l'Association*, dans lequel Godin publie deux articles sous le pseudonyme A. Mary. François Barrier poursuit son action en faveur des enfants en fondant en 1865 la première Société protectrice de l'enfance. Godin l'invite à plusieurs reprises à visiter le Familistère. Dès juin 1865, il devait accompagner à Guise les fouriéristes [François Cantagrel](#) et [Jean-Baptiste Noirot](#). Il s'y rend finalement vers 1868.

NomÉcole sociétaire

GenreNon pertinent

Pays d'origineFrance

ActivitéFouriérisme

Biographie« Les disciples de Charles Fourier récusait le qualificatif de fouriéristes car ils ne souhaitaient pas se réclamer d'un homme mais d'une science, la science sociale. Ils ne voulaient pas non plus créer un parti politique. La plupart d'entre eux étaient hostiles à cette forme d'organisation. C'est pourquoi ils créèrent, dès les années 1830, l'Ecole sociétaire. Cette structure avait pour but la publication des œuvres de Fourier, l'étude de la doctrine, mais aussi la vulgarisation de ces théories. C'était une organisation dont les principaux outils furent la propagande orale par les conférences, la propagande écrite par les livres, les brochures et les journaux, puis la propagande par la réalisation pratique. » ([Nathalie Brémand, « L'École sociétaire », Les premiers socialismes - Bibliothèque virtuelle de l'Université de Poitiers, 2009](#))

NomNoirot, Jean-Baptiste (1822-1904)

GenreHomme

Pays d'origineFrance

Activité

- Administration

- Coopération
- Fourierisme

Biographie Percepteur des impôts et fouriériste français né en 1822 à Ravières (Yonne) et décédé en 1904 à Paris. Jean-Baptiste Noirot est percepteur des impôts en Bourgogne avant de démissionner au milieu des années 1850. Noirot souscrit au capital de la Société de colonisation du Texas, fondée en 1854 par Victor Considérant pour réaliser en Amérique un essai phalanstérien, et dont Godin est un des gérants. Il édite en 1865 la brochure d'Auguste Oyon sur le Familistère. Noirot accompagne à Guise François Cantagrel qui, le 27 juin 1865, annonce à Godin sa venue avec celui-ci « et probablement Sauvestre et Garrido, peut-être Delbruck ». Noirot ne croit pas aux chances de succès d'un essai pratique de phalanstère et il est partisan d'une évolution sociale coopérative et mutualiste. De 1866 à 1868, il dirige la Librairie des sciences sociales à Paris, la librairie du mouvement fouriériste, qui édite en 1867 et 1868 l'*Annuaire de l'Association*, dans lequel Jean-Baptiste André Godin publie deux articles sur le Familistère sous le pseudonyme de A. Mary. En 1866, au premier Congrès des sociétés coopératives françaises, il représente la société coopérative de Beauregard fondée par Henri Couturier et cite le Familistère en modèle. Noirot est abonné au journal du Familistère *Le Devoir* (Guise, 1878-1906). Il redevient percepteur dans différents départements de France, notamment à Saint-Quentin (Aisne) de 1879 à 1884, nomination qui lui donne l'occasion d'une deuxième visite au Familistère en 1880. Noirot prend sa retraite de percepteur en 1894 et s'installe à Paris. Il réside au 13, rue de Bruxelles dans le 9^e arrondissement, où il est le voisin d'Émile Zola. Noirot se flatte d'avoir converti le romancier au fouriérisme. Le 30 mai 1896, il est amené à écrire au romancier Émile Zola : « Le Roman de l'Avenir pourrait bien devenir votre plus beau titre de gloire. Cet « Avenir » n'est pas loin ; en quelques heures, vous pourriez l'aller étudier sur place autant et aussi longtemps que vous le voudrez. C'est là que vous verrez ce que peuvent les institutions qui garantissent à chacun la sécurité du lendemain, sur les mœurs d'une population de Travailleurs solidaires, qui ont passé de la misère à l'aisance, dans un milieu qui offre, à tous, les équivalents de la richesse ». Il expose la doctrine de Charles Fourier à Zola, qui prépare son roman *Travail* (1901), et lui communique les *Solutions sociales* de Godin (1871) et d'autres documents sur le Familistère.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 15/12/2021

Dernière modification le 07/02/2024

Quier le 24 7^{ème} 1864

A Monsieur Barrie

Monsieur et Ami

La lettre que je reçois aujourd'hui de
M^{re} Ernest me fait voir combien
je suis en retard pour répondre à elle
que sans motif légitime. D'ailleurs.

Deux raisons ont donné lieu à
cette lettre la première me rappelait
la demande d'un article pour la revue
je vais le faire. Je ne me le fais
de rigueur pour vous la proposer et
si on raisonne de la composition de
votre ouvrage il vous paraît qu'il
surtout doit être traité plutôt qu'un
autre indiquer le moi.

en second lieu vous avez appelé
mon attention sur les affaires de la
bibliothèque et vous m'exprimez presque
de la surprise que je sois resté en
détaché. Je ne suis pourtant pas sans
y avoir prêté un certain concours
puisque je vous ai donné à d'inter
la brochure de M^{re} P. Oyon et avancé
à ce sujet fr. 250 pour lesquels
aucun compte ne m'a été fait jusqu'ici.
Je ne puis que il est très probable que
participation plus directe aux affaires.

71
De votre société mais vous comptez
dans votre plan quelque chose de
lourde entrepris du Familistère avec
les embarras qui s'y attachent. Je
puis donc laisser à d'autre l'œuvre
philanthropique d'œuvres utiles au progrès
des idées sociales tout en croyant
prendre à ce progrès ma bonne
part.

D'un autre côté peut-être vous
rappellerez vous les craintes que je vous
ai exprimées lorsque vous m'avez fait
part de vos intentions pour la fondation
de la nouvelle librairie. ces craintes
à mes yeux étaient l'expression d'une
opinion qui avait ~~à elle seule~~ ma
façon toute étrangère à une non-mutilation
qui me paraissait inévitable. J'étais
un peu à souffrir depuis 1856 de
la marche déplorable des affaires de
la cour souveraine pour prendre un repos
à leur sujet.

Je ne devrais pas moins à votre
entreprise, sincèrement, le serais que
je n'espérais guère pour elle, et soyez bien
certain que ma sympathie vous
toujours suivra dans votre œuvre d'humanité.
Veuillez agréer mes bien cordiales
et amicales salutations

Godin